N°06 - DÉCEMBRE 2022

Phrase de la rédac'
"Lorsque deux forces sont jointes, leur efficacité est double."
Isaac NEWTON

L'orCHestre

JOURNAL INTERNE DU GROUPE HOSPITALIER

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

SPÉCIAL CERTIFICATION

L'EDITO

Dr Nicolae FANATAN,
Médecin coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins p.2

ACTUALITÉ

Exemple de patient traceur p.3

La prise en charge des femmes victimes de maltraitance p.4

FOCUS

L'expérience et la satisfaction du patient p. 8

POINT RH

La Qualité de Vie au Travail... en images p. 5

UNE JOURNÉE AVEC

Les Représentants des Usagers p. 9

DOSSIER

La démarche qualité et sécurité des soins, notre priorité p. 6-7

EDITO

« On est assez vieux pour reconnaître ses erreurs passées, mais encore assez jeune pour en commettre de nouvelles. » Maurice Chevalier

Dr Nicolae FANATAN
Médecin coordonateur de la gestion des risques associés aux soins- CH de Saverne

La création de la fonction de coordonnateur fait suite à la parution du décret n° 2010-1408 du 12 novembre 2010 relatif à la lutte contre les événements indésirables associés aux soins dans les établissements de santé. Le coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins est garant de la cohérence des actions conduites dans le domaine de la qualité et de la sécurité des soins. Ses missions s'inscrivent dans un travail collectif, en concertation avec les professionnels impliqués dans la sécurité des soins.

10 ans se sont écoulés depuis ma nomination en tant que coordinateur de la gestion des risques associés aux soins.

Ma tâche n'a pas été facile puisqu'on partait sur un terrain inconnu auparavant, mais, en très bonne coopération avec la Direction qualité et grâce à l'implication de l'ensemble des professionnels, nous avons réussi à développer la culture de gestion des risques. En effet nous avons mis en place un circuit unique des déclarations des événements indésirables avec l'appui du comité de coordination des vigilances et de la qualité, développé avec les équipes de terrain l'analyse des causes profondes des évènements indésirables. Nous nous sommes réorganisés en domaines de risque avec des responsables identifiés. La gestion des risques a été également renforcée par le repérage des risques à priori au travers des cartographies des risques et de l'analyse des processus. Des indicateurs ont été mis en place et sont validés en CME, ainsi que le Programme d'Amélioration de la Qualité et de la Sécurité des Soins de l'établissement établi selon les risques spécifiques de l'établissement et les priorités retenues.

Qu'est-ce que la gestion des risques associées aux soins ?

Diverses études montrent le caractère fréquent, parfois grave, souvent évitable, des événements indésirables associés aux soins survenant en établissements de santé. La cause de ces événements est rarement liée au manque de compétence technique des professionnels. Ils sont le plus souvent secondaires à des défauts d'organisation, de coordination, de vérification ou de communication, en résumé **le fait d'une insuffisance ou d'un manque de culture commune de sécurité**.

Une démarche de gestion des risques a pour but d'assurer la sécurité du patient et des soins qui sont délivrés et en particulier de diminuer le risque de survenue d'évènements indésirables associés aux soins et la gravité de leur conséquence.

La promotion de la culture de sécurité des soins au sein de nos établissements constitue un des axes stratégiques de la politique qualité du Groupe Hospitalier.

Elle implique le renforcement de la déclaration des événements indésirables associés aux soins. Nous ne sommes pas là pour juger mais pour comprendre et identifier les causes profondes des événements indésirables.

L'objectif est, et reste plus que jamais, **d'accroître la sécurité des patients**.

Ce faisant, **nous œuvrons tous ensemble** : l'analyse collective des évènements permet d'identifier les défaillances survenues dans les soins et les organisations et de s'interroger sur la pertinence des soins.

Je vous invite à déclarer les évènements indésirables, à apprendre des erreurs et éviter que l'événement se reproduise. Partons du principe que les événements indésirables n'arrivent pas qu'aux autres, et nous concernent tous.

« *Evènements indésirables graves associés aux soins : les déclarer, les gérer pour progresser* »

ACTUALITÉ CERTIFICATION

EXEMPLE DE PATIENT TRACEUR

La nouvelle Certification approche pour nos 3 établissements.

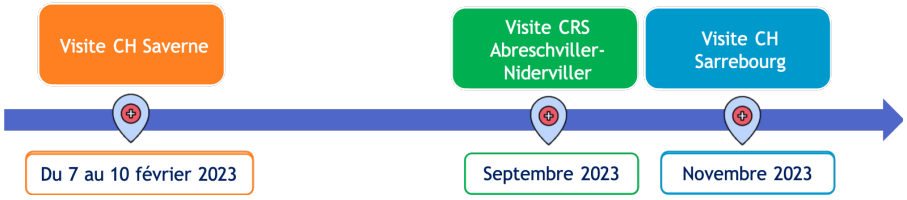

Elle se veut désormais au plus proche des professionnels et des patients, qui seront largement mobilisés.
De nouvelles méthodes d'investigations seront utilisées par les Experts Visiteurs, telles que :

• **Le patient traceur** : il permet d'évaluer la qualité et la sécurité de la prise en charge du patient dans l'établissement. Un patient est identifié. Le médecin présente la situation du patient. Les experts-visiteurs rencontrent alors le patient, ils s'entretiennent en balayant différents critères tels que la prise en charge et l'expérience du patient dans l'établissement. Cette rencontre est suivie d'un entretien avec l'équipe soignante, en s'appuyant sur son dossier.

CHIFFRES CLÉS

nombre de patients traceurs prévus

17 au CH de Saverne

12 au CH de Sarrebourg

13 AU CRS SAINT-LUC

Patient traceur: Prise en charge d'un patient opéré d'une cataracte en ambulatoire

Rencontre avec le patient

Pourquoi ce patient?
- Patient correspondant au profil recherché
- Prise en charge courante dans l'établissement
- Patient consentant pouvant être rencontré

Personnes rencontrées
- Cadre de chirurgie et Cadre de bloc
- IDE de chirurgie ambulatoire, IBODE, IADE, AS, brancardiers

Le patient et ses proches

Outils mobilisés:
- Grille d'entretien HAS
- Dossier du patient
- Notice d'information au patient

Parcours du patient
- Admission programmée
- Appel de la veille
- Préparation per-opératoire en chirurgie ambulatoire
- Passage au bloc opératoire
- Prise en charge post-opératoire en chirurgie ambulatoire
- Mode de sortie: retour à domicile
- Appel du lendemain

Point positifs:
- Satisfaction du patient par rapport à l'accueil et la mise en confiance
- Qualité de l'information du patient à toutes les étapes de prise en charge
- Présence de la traçabilité de tous les documents nécessaires à la prise en charge et au suivi du patient
- Prise en charge de la douleur avec évaluations via une échelle numérique
- Fluidité du parcours et coordination des soins
- Courrier de sortie remis au patient et consignes à la sortie

Actions d'amélioration:
- Remettre le passeport ambulatoire aux patients opérés de la cataracte
- Locaux DASRI à fermer à clé

Aurélie PFEIFFER
Direction des soins
CH de Sarrebourg

VOUS CONSTATEZ DES VIOLENCES ?

1 | METTRE EN PLACE DES MESURES DE PROTECTION

Vous constatez un danger immédiat pour une patiente, ou un risque de danger :

▶ Hospitaliser en unité de soins
Ou
▶ Hospitaliser temporairement

2 | INFORMER

▶ Informer du droit de quitter le domicile conjugal avec les enfants, en le signalant à la police (main courante) ou à la gendarmerie.
▶ Recueillir le consentement pour les démarches de soins et de signalement.
▶ Conseiller de déposer plainte auprès de la police ou de la gendarmerie.

3 | SIGNALER

▶ Etablir un certificat médical et le remettre à la victime.

▶ Inviter à contacter l'association **SOS FRANCE VICTIME 67**
03 88 71 61 51
bav.tj-saverne@gmail.com

▶ Porter à la connaissance du procureur de la République les sévices ou privations constatées, sans nommer l'auteur des faits
03 88 71 61 51

En cas de danger immédiat :
▶ Réaliser un signalement auprès du procureur de la République pour la mise en œuvre en urgence de mesures de protection
03 88 71 61 51

▶ Réaliser un rapport circonstancié :
ttr.tj-saverne@justice.fr
Objet : Urgent-

LA PRISE EN CHARGE DES FEMMES VICTIMES DE MALTRAITANCE

L'exemple du Centre Hospitalier de Saverne

La violence à l'égard des femmes – en particulier la violence au sein du couple et la violence sexuelle – constitue un problème majeur et persistant de santé publique et une violation des droits fondamentaux des femmes.

La « violence à l'égard des femmes » doit être comprise comme « *une violation des droits de l'homme et une forme de discrimination à l'égard de la femme.*

Elle désigne tous les actes de violence fondés sur le genre qui entraînent, ou sont susceptibles d'entraîner pour les femmes, des dommages ou souffrances de nature physique, sexuelle, psychologique ou économique, y compris la menace de se livrer à de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou privée ».

C'est souvent vers des médecins ou des soignants que les femmes cherchent un soutien ou un secours en cas de maltraitance.

Le 6 octobre 2022, Mélanie Viatoux, directrice du Centre Hospitalier a signé une convention locale sur la prise en charge des victimes de violences à l'initiative de Aline Clérot, procureure de la République, avec Benoit Vidon, sous-préfet de Saverne, Faouzia Sahraoui, directrice de l'association SOS France Victimes 67, et le général Jude Vinot, commandant du groupement de gendarmerie du Bas-Rhin.

Les professionnels de santé sont au premier rang dans l'accueil des personnes victimes de violences, en particulier conjugales. Ils ont un rôle crucial dans le repérage et l'orientation de ces victimes.

Dans le cadre du parcours d'une femme victime de violences et de sa prise en charge globale à l'hôpital, l'objectif de cette convention est de sensibiliser, informer et former les professionnels de santé, amenés à intervenir auprès de ces femmes.

Des professionnels de nos services des Urgences, des Urgences pédiatriques, de la Maternité et de l'Addictologie de Saverne ont suivi cette formation.

Celle-ci abordait l'accueil et l'écoute des femmes confrontées à des problèmes de violence intrafamiliale ; les cycles de la violence; le soutien aux femmes et la prise en compte des enfants témoins ; l'orientation et le travail en lien avec les partenaires et dispositifs adaptés.

Maryon STUTZMANN,
Chargée de communication

VOUS ÊTES TÉMOIN OU VICTIME DE VIOLENCES ?

Le 3919, numéro national de référence pour les femmes victimes de violences (conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...).

Numéro gratuit et anonyme, 7j/7, 24h/24.

QVT

LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL... EN IMAGES

Hommage aux soignants : exposition de dessins au CH de Sarrebourg

Le projet médical de territoire 2022-2026 disponible sur nos Intranets

Formations du personnel hospitalier

Séminaire des encadrants à Niderviller

Réunions des instances représentatives du personnel

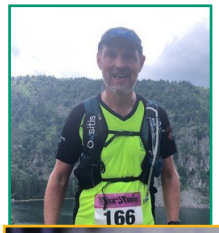

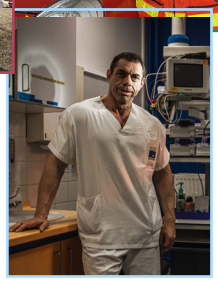

"Une journée avec..." dans le Journal interne

Evènements festifs et petites douceurs

Ateliers massage et sophrologie

Journées à thème au self

Rénovation de services

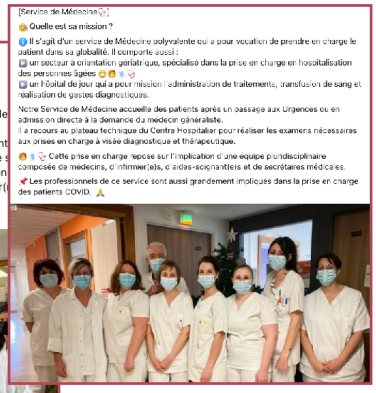

Mise en lumière de nos équipes sur Facebook

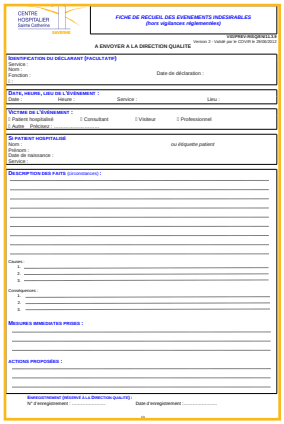

Déclaration des évènements indésirables

Réunions de service

LA DÉMARCHE QUALITÉ ET SÉCURITÉ DES SOINS,
Notre priorité

La politique qualité et gestion des risques du Groupe Hospitalier vient d'être réactualisée. Elle définit les objectifs stratégiques et opérationnels d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins, fondés sur une analyse globalisée dont les sources principales sont :

- **la satisfaction et l'expérience du patient,**
- **les résultats des indicateurs,**
- **les évènements indésirables et les revues de processus.**

La Direction et la CME (Commission Médicale d'Etablissement) copilotent l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de cette politique en veillant à associer les représentants des usagers. La coordination est quant à elle, assurée par les structures de pilotage en place. La mise en œuvre de cette politique repose sur un management coordonné permettant ainsi d'assurer la sécurité des personnes, d'approfondir la recherche de l'efficience des établissements du Groupe Hospitalier dans leur fonctionnement et dans la satisfaction des différents professionnels qui y travaillent. Les démarches collectives et la collaboration à tous les niveaux de l'organisation renforcent et favorisent l'engagement dans l'atteinte des objectifs communs.

Cette politique s'articule avec l'engagement qualité du GHT 10 Basse-Alsace Sud-Moselle ainsi qu'avec le projet médical et le projet de soins partagés à l'échelle du Groupe Hospitalier.

ORGANISATION FONCTIONNELLE DE LA QUALITÉ – GESTION DES RISQUES AU SEIN DU GROUPE HOSPITALIER :

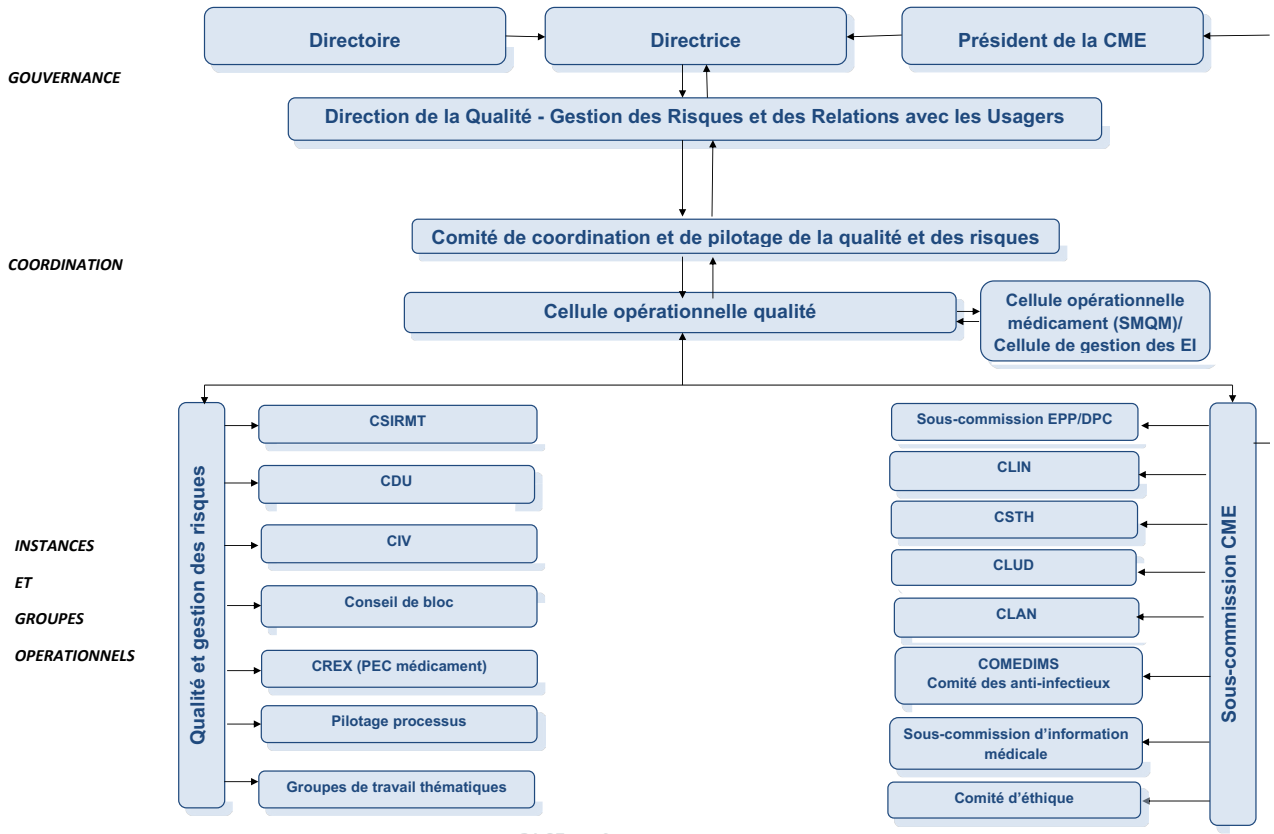

SE PRÉPARER À LA VISITE DE CERTIFICATION

LEURS QUESTIONS

Recueil de l'expertise de l'usager :
E-Satis vous connaissez ? Quels sont les résultats ?
Existe-t-il des enquêtes de satisfaction menées auprès des patients ? Etes vous informé des résultats ?
Existe-t-il des démarches permettant de recueillir, d'intégrer l'expertise des patients ?
Est-ce que les résultats sont discutés en équipe ?
Des actions d'amélioration sont elles mises en place ? Au sein de votre service ?

Recommandations vaccinales :
Campagnes et sensibilisations menées au sein de l'établissement ?
Connaissance de sa couverture vaccinale ?

Bientraitance/Maltraitance :
Comment signaler une situation de maltraitance ? Procédure ?
Formation ? Sensibilisation ?

Démarche qualité et sécurité des soins :
Politique qualité ?
Connaissez vous des actions concrètes d'amélioration de la qualité-gestion des risques ?
Participez vous à la démarche qualité ? Etes vous référent sur une thématique ?
Avez-vous des retours des démarches menées dans votre service ? Avez-vous vous-même proposé des actions pour améliorer les pratiques ?

Gestion documentaire/Gestion des risques :
Je recherche une procédure ?
Un protocole ? Je sais où trouver l'information (Intranet, Bluekango)
Je sais comment déclarer une événement indésirable !

Urgences vitales :
Êtes vous formé ?
Quel numéro d'urgence appeler ?
Chariot d'urgence : où se trouve t-il ?
Comment est-il géré ?

Plaintes/Réclamations et Représentants des usagers (RU) :
Connaissez-vous les plaintes/réclamations qui concernent votre service ?
Comment sont elles gérées ?
Procédure ?
Vous connaissez les RU ? Comment le patient peut il les contacter ?

Gestion de crise :
Savez-vous où se trouve le Plan blanc ?
Qui le déclenche ?
Conduite à tenir en cas de panne informatique ?
En cas de cyberattaque, qui contacter ?

Vigilances sanitaires :
Qui sont les correspondants en vigilance de l'établissement ?
Conduite à tenir en cas de signalement d'une vigilance ?

POINTS DE VIGILANCE !

HYGIÈNE :

- Hygiène des mains : absence de bijoux/montres, pas de french-manucure, ongles courts ;
- Bonnes pratiques d'utilisation du collecteur OPCT ;
- Tenue adaptée au secteur, port du masque ;
- Utilisation de SHA ;
- Précautions standards et complémentaires ;
- Information du patient : sensibilisation aux mesures d'hygiène, information patient/proche en cas de mise en place de précautions standards/complémentaires ;
- Propreté des locaux

INTIMITÉ / CONFIDENTIALITÉ :

- Porte de la chambre fermée lors d'un soin ;
- Confidentialité : attention aux ordinateurs ouverts !
- Paravents disponibles dans les chambres doubles lors de la réalisation de soins

MÉDICAMENT :

- Prescription : absence de prescription orale ;
- Dispensation : gestion des traitements personnels, circuit des commandes ;
- Administration : Règle des 5B, traitement identifiable jusqu'à l'administration, validation de l'administration en temps réelle, justification en cas de non administration, vérification de l'identité patient, étiquetage produit injectable ;
- Stockage : absence de produits périmés, armoire à pharmacie fermée à clé (ou salle de soins), stockage produits thermosensibles, coffre à stupéfiants fermé à clé ;
- Médicaments à risque : connaissance des équipes, procédure stockage et identification ;
- Antibiotiques : prescription médicale, réévaluation, antibioguide ;
- Allergies : comment sont elles identifiées ?

INFORMATION CH SAVERNE

Toutes les informations concernant la certification sont dans le Mémento, disponibles en format papier dans tous les services et en format numérique sur l'écran d'accueil de tous les postes informatiques.

FOCUS

L'EXPÉRIENCE ET LA SATISFACTION DU PATIENT

Pour améliorer le service rendu aux usagers, les établissements de santé organisent régulièrement des enquêtes de satisfaction.

Elles permettent :

- Aux usagers de participer plus activement à leurs soins, de mieux s'informer et de juger de la qualité des soins par rapport à leurs attentes ;
- Aux professionnels de disposer d'une évaluation complémentaire pour leurs pratiques ;
- A l'établissement d'analyser les résultats et envisager des mesures d'amélioration.

QUEL EST LE LIEN AVEC LA CERTIFICATION ?

L'engagement du patient est un enjeu majeur de la nouvelle certification des établissements de santé. Déployer des enquêtes de satisfaction permet de recueillir le point de vue du patient ce qui participe à la politique d'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins de l'établissement et contribuent à rendre la patient acteur de ses soins.

NOS ENQUÊTES DE SATISFACTION :

Entrée

- Enquête de satisfaction en consultation de chirurgie
- Enquête de satisfaction – Hôpital de jour enfant – adolescent : >> Début du déploiement en déc. 2022 sur le CRS
- Questionnaire de sortie MCO* – Chirurgie ambulatoire – SSR* : >> Des questionnaires spécifiques existent en fonction du type de prise en charge (Hôpital de jour, Maternité…)
- Enquête de satisfaction au bloc opératoire
- Enquête de satisfaction en UPS (Unité de Prévention Santé)
- Appel du patient à J+1 et J+3/J+5 en chirurgie ambulatoire selon le type d'intervention réalisée
- Enquêtes de satisfaction via une affiche avec QR code :
  - Aux urgences (CH Sarrebourg)
  - En consultation du laboratoire
  - En consultation d'imagerie (prévue en 2023)
- Enquête de satisfaction au CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement, de Prévention en Addictologie)
- Enquête de satisfaction en Hôpital de jour gériatrique
- Enquête de satisfaction en HAD* : >> En cours suite à l'abandon du déploiement d'E-Satis et au peu de retour des questionnaires de sortie — À venir :
- Enquête de satisfaction – USLD*/EHPAD

Sortie

- Enquête E-Satis MCO* – Chirurgie ambulatoire – SSR* : >> envoyé au patient 15 jours après sa sortie

MCO* = Médecine Chirurgie Obstétrique
SSR* = Soins de Suites et de Réadaptation
HAD* = Hospitalisation A Domicile
USLD* = Unité de Soins de Longue Durée

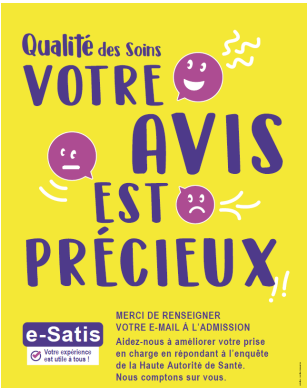

L'enquête e-Satis est le dispositif national de mesure en continu de la satisfaction et de l'expérience des patients, piloté par la Haute Autorité de Santé. Les questionnaires sont adaptés au type de séjour et suivent les étapes importantes du parcours de soin: accueil, prise en charge, chambre et repas, sortie de l'établissement.

Morgane KLEIN,
Responsable Qualité
CH de Sarrebourg,
CRS Saint-Luc

Résultats E-Satis 2021 – Note globale :

MCO* :	C	73%	SSR* :	A	80%	MCO* :	C	74%
Chirurgie ambulatoire :	A	83%				Chirurgie ambulatoire :	A	81%

UNE JOURNÉE AVEC

LES REPRÉSENTANTS DES USAGERS

Nous avons rencontré les représentants des usagers qui œuvrent au sein de notre Groupe Hospitalier afin de les présenter ainsi que leur mission.

Quel est le rôle d'un Représentant des usagers ?

Il assure la représentation des personnes malades et des usagers du système de santé dans les instances hospitalières ou de santé publique.Son rôle est donc de défendre et de veiller au respect des droits des usagers du système de santé.

Quelles motivations vous ont poussées à devenir Représentant des Usagers ?

« J'ai accompagné un collègue sur un parcours de soins complexes. Cette expérience a réveillé en moi une aspiration que j'ai poursuivie lors de ma retraite. Je me suis engagé comme représentant des usagers pour être auprès des patients. C'est l'écoute des patients et des familles qui m'anime » Daniel Rigault

« Mes valeurs professionnelles étaient déjà tournées vers le respect du droit des patients. Mon implication du respect des droits des personnes et mon expérience m'ont amenée à rencontrer une écoute qui faisait écho à mes valeurs. Une opportunité m'a permis d'être représentante des usagers » Liliane Klein

25 à 30%

des représentants des usagers sont d'anciens soignants

«Nous provenons tous d'univers professionnels différents, les échanges en sont riches. Nous comptons parmi nous d'anciens patients ayant été touchés par une pathologie chronique ou une prise en soins ». Daniel Rigault

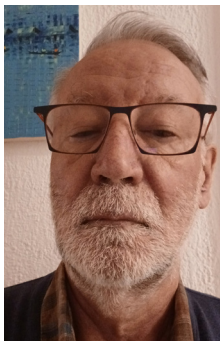

Daniel Rigault

Liliane Klein

Etienne Burger

Francine Klein

Comment êtes-vous informé des plaintes et réclamations reçues par les usagers ?

Lorsqu'une plainte ou une réclamation est adressée à l'établissement, les réponses apportées par les responsables de l'hôpital sont mises à la disposition des membres de la commission des représentant des usagers. Durant ces échanges, la commission et les membres de la direction :

- examinent les plaintes et réclamations ne présentant pas le caractère d'un recours gracieux ou juridictionnel.
- contribuent à l'amélioration de la politique d'accueil et de prise en charge des personnes malades et de leurs proches.

Le représentant des usagers apporte une vision du parcours vécu par le patient. *«C'est complexe d'accompagner un patient dans sa plainte car nous sommes confrontés à beaucoup d'émotions.»* Liliane Klein

Comment êtes-vous intégrés à la vie de l'établissement ?

Les représentants des usagers se réunissent en commission avec les représentants du CH. Ils participent aux instances (CLAN, CLIN, CLUD) dans lesquels ils portent la parole des usagers.

JE SOUHAITE DEVENIR RU ?

Si je ne suis pas déjà membre d'une association agréée, je me renseigne auprès de la délégation de France Assos Santé dans ma région, ou sur le site du ministère. Je lui signale mon souhait de devenir représentant des usagers. C'est l'association qui soumettra ma candidature à l'ARS de ma région, qui elle validera ma demande. Les RU sont désigné pour 3 ans.

« Cela permet de prendre conscience de pratiques de soins…c'est aussi de la formation continue » Etienne Burger

Le représentant des usagers est un acteur essentiel pour veiller au respect des droits et à l'améioration de la qualité et de la sécurité des soins de nos patients pris en charge.

« Le travail d'équipe est la capacité de travailler ensemble vers une vision commune. C'est le carburant qui permet aux gens ordinaires d'atteindre des résultats hors du commun. » Andrew Carnegie

Nathalie GIACOMEL,
Direction des soins
CH de Saverne

NOUVEAUX ARRIVANTS

ILS SONT ARRIVÉS CE TRIMESTRE

Direction commune :

- **Christine BRAMI,** directrice des achats et des ressources logistiques
- **Steve BRENNEIS,** directeur délégué en charge du secteur médico-social et de réadaptation

CH Saverne :

- **Dr Saker AYARI,** chirurgien
- Dr Susanna BOLCHINI, **Dr Sébastien LOEWERT, Dr Olivier MARTINET,** médecins réanimateurs
- Dr Floriane KOLMER, radiologue
- **Dr Fabienne MEES,** pharmacienne
- **Dr Sarah HOMSI, Dr Leila ZAHOUILY,** médecins polyvalents
- **Alexandra ENGELMAN,** manipulatrice en électroradiologie médicale, Imagerie Médicale
- **Marie BOURST, Cédric LEVY, Laura PERRIN,** infirmiers, Urgences
- **Mélanie MULLER,** chargée de formation, Ressources Humaines
- **Cyrielle SADOWNICZYK, Elodie WAGNER,** infirmières, Pédiatrie
- **Emmanuelle SCHMIDT,** infirmière, Bloc opératoire
- **Sarah SINTEFF,** infirmière, USLD
- **Camille THOLET,** infirmière, Chirurgie
- **Virginie TROESCH,** infirmière, Consultations externes de Médecine
- **Anne-Lise ZOLGER,** infirmière, IFSI
- **Estelle JUNG,** aide-soignante, Urgences

CH Sarrebourg :

- **Dr Hélène SABOUTSKAIA,** médecin polyvalent
- **Dr Kathia MOUZAOUI,** médecin polyvalent
- **Dr Margareta NEDOR,** médecin anesthésiste
- **Dr Shadi NASSAR,** chirurgien
- **Dr Nesrine SELLAH,** pharmacienne
- **Coraline GESCHWIND,** Sage-femme
- **Pauline VAUCLAIR, Céline DELERIVE, cadres de santé**
- **Tiphaine BIENDINE, Elina CEYLAN, Marina DUCAILLOUX, Muriel HENTZ, Camille HENRY, Aurélie SCHWEDERLE, Thibaut WINTERSTEIN, infirmiers**
- **Annick MULLER,** aide-soignante
- **Anaïs MONGUILLON,** puéricultirce
- **Déborah HAAS,** adjoint administratif

Centre de Réadaptation Spécialisé :

- **Orokiatou JAUERNIG, Delphine ALGAYER, Amélie FERRON,** infirmières
- **Marjorie EYL,** aide-soignante

TRAVAUX

Centre hospitalier de

Saverne :

▶ Général : Migration R100 de l'Autocommutateur téléphonique

▶ Bâtiment 1 : Consultations Externes – Phase plâtrerie

▶ Bâtiment 1&2 : Mise aux normes de la distribution Primaire des Fluides Médicaux

▶ Bâtiment 1 : Sécurisation de la Régie des Admissions et remise en peinture des guichets d'accueil

▶ Bâtiment 1 : Remise en peinture d'un bureau et création d'une salle de réunion (Chrirurgie orthopédique)

▶ Bâtiment 2 : Création d'une salle Gypsothérapie

▶ Bâtiment 3 : Création d'un bureau de consultation et aménagement du secrétariat UPS

▶ Bâtiment 3 : Regroupement des deux secrétariats de MEDECINE au rez-de-chaussée

▶ Bâtiment 5 : Pharmacie, mise en place de sondes de température

▶ Bâtiment 7 : Mise en service 2ème IRM

▶ Divers VRD : Poteau incendie, Reprise d'avaloir

Centre hospitalier de

Sarrebourg :

▶ Mise en service serveur d'alarme TAMAT : Mise en service du nouveau serveur d'alarme PTI

▶ Mise en place d'appel malade URGENCES

▶ Réfection bitume

▶ Réparation de la porte bloc opératoire salle 6

▶ Mise en place d'un réfrigérateur ANAPATH

▶ Mise en place de blocs de secours ancien internat R+2

▶ Réalisation de la rénovation des circulations de l'imagerie + des salles d'attente

▶ Travaux salle de simulation IFSI

▶ Réfection de peinture Bâtiment G RDC

▶ Remplacement éclairage extérieur LED

CRS Abreschviller-Niderviller :

▶ Réfection d'une chambre bâtiment SSR Niderviller (peinture, sol, sanitaire et appareillage électrique)

▶ Remise en état du parcours de marche du parc d'Abreschviller

▶ Travaux sur la citerne enterrée du site de Niderviller (étanchéité)

▶ Etanchéité de la toiture coté chambre 233 sur le site d'Abreschviller

RETOUR EN IMAGES

5 et 6 Septembre : Rentrées dans les Instituts de Formation en Soins Infirmiers et Aides-Soignants

14 Septembre : Visite de Frédéric Charles, nouveau Délégué Territorial ARS du Bas-Rhin

22 Septembre : Remise des diplômes de Saverne
& 27 Septembre : Remise des diplômes de Sarrebourg

28 Octobre: Marche rose Au Sein de Sarrebourg

21 Octobre : Marche rose Phals'Rose

14 Septembre : Savernoise

2 Novembre : Remise d'un don de jouets, jeux de société et livres par le Conseil Intercommunaledes Jeunes de Weiterswiller, Weinbourg et Obersoultzbach

3 Octobre : Réunion de la Commission Médicale d'Etablissement de Saverne

3 Novembre & 8 Novembre : Accueil des nouveaux internes à Saverne puis à Sarrebourg

25 Novembre : Journée internationale des aides-soignants

AGENDA

Les journées de...

- **01/12** Journée Mondiale du **SIDA**
- **Janvier** Dry January
- **04/02** Journée Mondiale contre le Cancer
- **11/02** Journée européenne de **l'épilepsie**
- **15/02** Journée mondiale du cancer chez l'enfant
- **28/02** Journée internationale **des maladies rares**
- **04/03** Journée mondiale contre **l'obésité**
- **28/03** Journée mondiale contre **l'endométriose**

Cérémonie des voeux 2023 et des médaillés

Salle Marie-Antoinette
Espace Rohan à Saverne **23/01** 17H-19H

Salle des Fêtes
Place du Marché à Sarrebourg **24/01** 17H-19H

Château de Niderviller **25/01** 12H-14H

INFO FLASH

26 NOVEMBRE - JOURNÉE INTERNATIONALE DES AIDES-SOIGNANTS :
Les étudiants des Instituts de formation aide-soignante de Saverne et de Sarrebourg ont réalisé un flash mob à l'occasion… en attendant de la découvrir en vidéo, quelques photos sont disponibles sur nos pages Facebook !

BONNE PRATIQUE :
Le laboratoire de Sarrebourg, en lien avec les services Maternité-Gynécologie, Chirurgie et Médecine, a mis en place des pochettes avec intercalaires à destination des différents médecins et sages-femmes pour la distribution du courrier en interne. Les avantages : gain de temps, facilité dans le traitement du courrier, classement plus facile et une économie importante d'enveloppes. **Testé et approuvé par les services !**

A VENIR : ENQUÊTE SUR LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL
Une enquête sur la Qualité de Vie au Travail sera prochainement diffusée à l'attention de l'ensemble du personnel du Groupe Hospitalier. Soyez nombreux à y participer !

NOS RÉSEAUX SOCIAUX

CH DE SAVERNE
CH DE SARREBOURG
CRS SAINT-LUC

CH DE SAVERNE
CH DE SARREBOURG

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

Envie de contribuer au journal ? D'écrire un article ?
Faire une suggestion ?
Donner un avis ? Un sujet à proposer ?
Ecrivez à **communication@ch-saverne.fr**
ou appelez le **6681** (Saverne) **2338** (Sarrebourg)

Directrice de publication : Mélanie VIATOUX - Rédactrice en chef : Maryon STUTZMANN - Rédaction : Nathalie GIACOMEL, Morgane KLEIN, Laetitia LOBJOIS, Aurélie PFEIFFER, Isabelle ROYER, Maryon STUTZMANN
Création et mise en page : Cellule culture et communication Maryon STUTZMANN
Crédits photos : Groupe Hospitalier - Impression : Repro service